

SCP MOINS & ASSOCIÉS

Avocats au Barreau d'AURILLAC

Jean-Antoine MOINS

Avocat
D.E.A Droit des Affaires
Titulaire du certificat de spécialisation
en Droit Rural
Ancien Bâtonnier de l'Ordre

Stéphane JUILLARD

Avocat
Master II Droit de l'entreprise,
Juriste conseil d'affaires.
D.U. de comptabilité, fiscalité
et gestion financière.

Claire SERINDAS

Avocat
Master II Droit de la propriété
Intellectuelle.

Mathieu JOANNY

Avocat
Master II Droit rural
D.U de comptabilité, fiscalité et
Gestion financière.

Magali BELAUBRE

Avocat

Fanny GOY

Avocat Collaborateur

Emma VIGNAL

Avocat Collaborateur

**Adresser toute correspondance
au cabinet d'AURILLAC**

7 Avenue Aristide Briand
15000 AURILLAC
04.71.48.22.30

Cabinets secondaires :

Résidence les Remparts
3 Rue des Agials
15100 SAINT-FLOUR

8 Boulevard Monthyon
15200 MAURIAC

PROCEDURE DE DIVORCE JUDICIAIRE

Documents à fournir

- Copie du livret de famille
- Copie de la carte d'identité
- Acte de mariage (datant de moins de 3 mois)
- Votre acte de naissance, ainsi que ceux de vos enfants (datant de moins de 3 mois)
- Dernier avis d'imposition sur les revenus
- Copie de la carte grise du ou des véhicules
- L'attestation d'information de l'enfant mineur de l'article 388-1 du Code civil
- La grille de budget remplie, avec tous les justificatifs des revenus et charges
- L'attestation 272 du Code civil, remplie, datée et signée.



Société civile professionnelle d'avocats.
Membre d'une Association agréée acceptant le règlement des honoraires par chèque
TVA intracommunautaire n° FR4540104563800012

contact@avocats-moins.fr